

Dans le cadre du plan national Ecophyto II, l'Agence de l'eau Seine-Normandie lance la seconde édition de l'appel à projets « Réduisons l'utilisation des produits phytosanitaires ».

Le premier appel à projet a permis de retenir 52 dossiers de candidature pour un montant d'aide de 3,4 M€.

# 3 MILLIONS D'EUROS

POUR REDUIRE L'UTILISATION
DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES
SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

### Qui peut répondre ?

- Organismes de développement agricole (chambres d'agricultures ...)
- Groupes d'agriculteurs
- Acteurs des filières économiques agricoles (collecte, transformation...)
- Collectivités locales
- ..

### Quels projets sont soutenus ?

6 niveaux de priorité en fonction de l'objectif des projets :

- Accompagner des groupes d'agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des phytosanitaires
- 2. Développer des filières de productions agricoles structurellement moins consommatrices d'intrants
- 3. Réduire l'utilisation des phytosanitaires à l'échelle de territoires pour les agriculteurs en activité et les futures générations
- Préparer les futures générations d'agriculteurs à la réduction de l'emploi de phytosanitaires
- 5. Investir pour l'implantation de systèmes agroforestiers dans certaines régions
- 6. Réduire l'utilisation de phytosanitaires chez les particuliers

Le plan Ecophyto est le plan national qui vise à réduire progressivement l'utilisation, la dépendance, les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.

Le plan Ecophyto II réaffirme l'objectif de réduction de 50% du recours aux produits phytosanitaires en France en dix ans. Une première réduction de 25% est visée à l'horizon 2020 puis une seconde de 25% supplémentaires à l'horizon 2025 qui sera atteinte grâce à des mutations plus profondes.

Il s'appuie sur les outils structurants mis en place par le premier plan, afin de valoriser et déployer auprès du plus grand nombre les techniques et systèmes économes et performants qui ont fait leurs preuves chez certains pionniers, agriculteurs, collectivités ou particuliers.

Pour répondre à ces objectifs, l'Agence de l'eau Seine-Normandie lance la seconde édition de l'appel à projets pour soutenir et accompagner des projets innovants et efficients : dans les régions Ile-de-France, Hauts-de-France et Grand-Est.

Pour les autres Régions, les porteurs de projet peuvent s'adresser aux directions territoriales de l'Agence de l'eau ou bien aux services des Régions qui leur indiqueront les étapes à suivre.





- Lien avec la protection de la ressource en eau
- Ambition du projet au regard des objectifs de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires
- Caractère innovant
- Mise en place de partenariats
- Inscription dans une dynamique de territoire
- Exemplarité et reproductibilité du projet

Les projets seront examinés par les Comités régionaux des financeurs Ecophyto 2.

# Quel financement ?

L'enveloppe globale maximale est de 3 millions d'euros.

Le taux de financement peut atteindre 70 % du montant des dépenses finançables.



### Comment transmettre votre candidature ?

Les dossiers devront être transmis à l'Agence de l'eau :

A la DIRECTION TERRITORIALE dont vous dépendez (adresses ci-dessous) en rappelant la référence « AAP ECOPHYTO 2 »

ΕT

Sous format électronique : contactDCAT@aesn.fr - Référence « AAP ECOPHYTO 2 »

# Contacts pour le dépôt des dossiers en DIRECTION TERRITORIALE

#### Rivières d'Ile-de-France (départements : 77-78-91-95)

51 rue Salvador Allende 92027 Nanterre cedex Tél. 01 41 20 17 29

Sous format papier:

## Paris et Petite Couronne (départements : 75-92-93-94)

51 rue Salvador Allende 92027 Nanterre cedex Tél. 01 41 20 18 05

### Seine-Amont (départements : 10-21-45-58-89)

18 cours Tarbé - CS 70702 89107 Sens cedex Tél. 03 86 83 16 50

#### Siège

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre cedex Tél.: 01 41 20 16 00 Fax: 01 41 20 16 09

www.eau-seine-normandie.fr

#### Vallées de Marne (départements : 51-52-55)

30-32. Chaussée du Port 51035 Chalons en Champagne cedex Tél. 03 26 66 25 75

#### Vallées d'Oise (départements : 02-08-60)

2, rue du Docteur Guérin - ZAC de l'Université 60200 Compiègne Tél. 03 44 30 41 00

## Bocages Normands (départements : 14-50-61)

1 rue de la Pompe - BP 70087 14203 Hérouville St Clair cedex Tél. 02 31 46 20 20

### Seine-Aval (départements : 27-28-76-80)

Hangar C - Espace des Marégraphes - BP 1174 76176 Rouen cedex 1 Tél. 02 35 63 61 30



